

Communiqué de presse
14 octobre 2019

Aux représentant-e-s des médias

L'Union des Villes Genevoise (UVG) dispose désormais d'une charte qui fixe des objectifs et des moyens d'action pour favoriser le transfert modal vers une mobilité durable et améliorer la qualité de vie dans les grands centres urbains du canton.

En signant cette charte, les villes de Genève, Carouge, Vernier, Meyrin, Lancy et Onex se sont engagées à collaborer étroitement à la mise en place d'une série d'actions concrètes destinées à renforcer rapidement l'attractivité des transports publics et de la mobilité douce mais aussi d'améliorer la qualité de vie de leurs habitant.e.s en limitant les pollutions de l'air et sonores.

Parus en septembre 2019, les résultats de l'étude « Typologie et évolution des logiques de choix modal », menée par l'équipe de chercheuses et chercheurs du laboratoire de sociologie urbaine (LASUR) de l'EPFL, mettent en évidence que les habitant.e.s des communes suburbaines – soit Carouge, Vernier, Meyrin, Lancy et Onex – ont les mêmes dispositions à l'égard de l'inter-modalité que les habitant.e.s de la ville centre, Genève. A la demande de l'Union des Villes Genevoises, l'étude sur le grand Genève pilotée par le professeur Vincent Kaufmann en partenariat avec les instances cantonales et régionales, a été complétée d'un zoom particulier sur les habitant.e.s des six principaux centres urbains du canton.

L'étude analyse les conditions qui poussent les habitant.e.s de ces six communes à choisir un mode de transport par rapport à un autre.

Il ressort des résultats une dégradation particulièrement forte et rapide de l'image de la voiture auprès de nos habitant.e.s, qui contraste avec celle des autres modes de transports qui tend à s'améliorer. Plus qu'ailleurs dans la région, la population urbaine subit au quotidien les conséquences négatives du transport motorisé individuel et tend à en limiter d'autant l'usage. C'est pourquoi la multi-modalité est devenue la norme et une large part des foyers a même choisi de renoncer à posséder sa propre voiture.

Et si le potentiel de transfert modal au profit des transports collectifs et de la mobilité douce n'a jamais été aussi important, il s'accompagne d'attentes fortes de nos habitant.e.s afin que la qualité de vie dans leurs quartiers fortement densifiés soit mieux prise en compte et donne lieu à des choix plus courageux en faveur des transports collectifs et doux.

C'est pourquoi, à partir des résultats de cette étude, les six villes de l'Union des Villes Genevoises ont décidé de s'unir afin de poursuivre ensemble et de manière cohérente leurs efforts pour mettre en œuvre les conditions qui visent à encourager le transfert modal vers des mobilités plus durables et à améliorer la qualité de vie dans les villes genevoises.

Elles entendent agir d'autant plus rapidement que la mise en service du Léman Express en décembre prochain représente une opportunité exceptionnelle. Car si cet événement sera l'occasion d'encourager massivement le report de la voiture vers le train, il s'agira aussi de profiter de la diminution du trafic attendu pour réaliser des mesures concrètes en faveur des piétons et des cyclistes, par exemple en fermant ou requalifiant des axes à fort trafic ou en multipliant les espaces piétonniers et les voies cyclables.

La charte ci-jointe signée par les 6 villes membres de l'UVG formalise leur engagement à travailler ensemble à l'amélioration concrète de la qualité de vie sur leurs territoires.

Contacts et informations :

Ville de Genève
Anaïs Balabazan - déléguée à l'information et à la communication
Département des constructions et de l'aménagement
022 418 20 53
anais.balabazan@ville-ge.ch

Ville de Carouge
Nicolas Walder – Conseiller administratif délégué
079 550 05 13
n.walder@carouge.ch

Ville de Lancy
Damien Bonfanti - Conseiller administratif délégué à l'aménagement du territoire
076 394 3 193
d.bonfanti@lancych

Ville de Meyrin
Pierre-Alain TSCHUDI
076 223 04 91
pierre-alain.tschudi@meyrin.ch

Ville d'Onex
Ruth Bänziger - Maire
076 364 17 60
r.baenziger@onex.ch

Ville de Vernier
Yvan Rochat - Conseiller administratif délégué
078 890 13 52
y.rochat@vernier.ch

EPFL
Vincent Kaufmann – Directeur du LaSUR
021 693 32 32
vincent.kaufmann@epfl.ch

Annexe : Charte mobilité de l'UVG